



Communiqué de presse du 14 novembre 2011

## Expérimentation de la circulation interfiles : le début du bon sens

Selon le ministre de l'Intérieur Claude Guéant, le dossier de la circulation des deux-roues motorisés entre les files de voitures dans les embouteillages pourrait enfin avancer. Revendication de longue date de la Fédération Française des Motards en Colère, cette mesure de bon sens ferait progresser la sécurité des deux-roues motorisés de façon concrète.

La circulation entre les files n'est pas spécifiquement interdite par le code de la route, qui se contente de l'ignorer. Cependant avec l'explosion du nombre de deux-roues motorisés (2RM) ces dernières années, surtout dans les centres urbains, cette pratique a pris de l'ampleur jusqu'à devenir systématique dans les embouteillages.

Plusieurs raisons à cela : le gain de temps, évidemment, mais aussi la sécurité. En effet les distances entre véhicules étant rarement respectées, surtout en cas de bouchon, et un deux-roues nécessitant une vitesse minimale pour conserver son équilibre, circuler à vitesse raisonnable entre les files devient un gage de sécurité.

Il devient néanmoins indispensable d'encadrer cette pratique par quelques règles de bon sens pour lui permettre de se développer dans les meilleures conditions. Une réglementation claire sur le sujet, comme il en existe déjà dans de nombreux pays européens, permettrait alors d'enseigner officiellement la pratique correcte de la circulation interfiles, tant aux deux-roues (différentiel de vitesse adapté, respect des autres...) qu'aux automobilistes (contrôle des rétroviseurs, utilisation des clignotants, pas de changement de file en virage...). En outre, cette clarification permettra aux conducteurs de 2RM d'éviter les verbalisations aléatoires et parfois injustifiées.

En attendant une possible réglementation, il est question d'expérimentation. Expérimentation qui se fait pourtant déjà à grande échelle, tous les jours depuis des années... Espérons donc, dans l'intérêt de tous, que ces promesses qui ne sont pas les premières en la matière aboutissent enfin.

### Contacts Presse :

Loïc PRUD'HOMME (FFMC-33) : 06.14.09.07.89

Alain BORIE (FFMC-33) : 06.70.92.42.36

MOUVEMENT FFM C

La FFM C est membre de la 

